



MARSEILLE PROVENCE
MÉTROPOLE

Coup de cœur «Bâtisseurs des ZFU»

Remise du Prix Coup de cœur par la Ville de Marseille

Décerné à l'occasion du Forum des Zones Franches Urbaines le 23 juin 2010 par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et ses partenaires.

à l'ASSOCIATION « CRECHES MICRO-BULLES »

Forme juridique : Association loi 1901
Présidente : Anny-Joëlle PIOL
Siret : 510 467 483 000 28
Adresse : 100, chemin de Sainte Marthe, 13014 Marseille
Tel : 06 50 83 60 09

Située au cœur de la Zone Franche Urbaine 14^e 15^e Sud, l'association « Crèches Micro-Bulles » assure la gestion de micro-crèches agréées pour 9 enfants de 0 à 4 ans et implantées au centre de cités en Zones Urbaines Sensibles. Cette opération s'inscrit dans l'appel à projet « initiatives innovantes en matière d'accueil des jeunes enfants dans les territoires de la Politique de la Ville » ainsi que dans le programme du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité de la dynamique « Espoir Banlieue ».

Ce concept de micro-crèche a été initialement conçu pour les petites communes en zone rurale. Anny-Joëlle Piol, auparavant gérante des crèches du Soleil en ZFU, en a vite cerné le potentiel pour accompagner les familles des quartiers défavorisés.

Ces micro-crèches accueillent ainsi en priorité les enfants de parents en parcours d'insertion, en formation ou en situation précaire afin de leur permettre de libérer une à deux journées par semaine pour leurs démarches.

Chaque enfant est accueilli une vingtaine d'heures par semaine, ce qui permet à environ 25 familles par structure de bénéficier de ce mode de garde alternatif aux crèches classiques.

Avec le soutien de la Ville de Marseille, de la CAF, de l'Etat et de MPM à travers le programme FEDER, deux premières micro-crèches ont été créées en ZFU à la Cité SNCF en Septembre 2009 (chemin de Sainte-Marthe) et à la Cité des Flamants en Octobre 2009.

A l'heure actuelle, ces deux structures emploient 11 personnes, dont 9 sont issues de zones urbaines sensibles. Cette association participe donc pleinement au développement local en accompagnant les familles vers la réinsertion sociale et en favorisant l'emploi sur ces quartiers. D'autant plus que le concept de « crèches Micro-Bulles » continue son extension avec l'ouverture prochaine de deux structures:

- en Septembre 2010 sur le secteur de Saumaty Séon (16^{ème}) à nouveau en ZFU
- en Janvier 2011 à Air Bel (11^{ème}).

Avec le soutien de



Organisé par

